



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Candidatures de Lille et Paris pour l'accueil de deux agences européennes

Question écrite n° 658

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster rappelle à Mme la ministre, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes, qu'en raison du *Brexit*, les deux plus importantes agences européennes : l'Agence européenne du médicament (AEM) et l'Autorité bancaire européenne (ABE), actuellement situées à Londres, vont prochainement quitter le Royaume-Uni. 23 villes partout en Europe ont d'ores et déjà candidaté pour accueillir le siège de ces institutions, dont Lille pour l'AEM et Paris pour l'ABE. Les retombées en termes d'emplois et d'attractivité sont extrêmement bénéfiques puisque l'on estime, par exemple, que l'AEM (900 salariés) et l'ABE (190 salariés) ont respectivement généré 30 000 et 9 000 nuitées d'hôtel à Londres en 2015. Le Conseil de l'Union européenne désignera les villes lauréates par un vote à la fin du mois de novembre 2017. D'ici là, elle lui demande quelles actions spécifiques elle prévoit d'engager pour soutenir et valoriser au mieux les candidatures de Lille et Paris.

Texte de la réponse

Le gouvernement a officiellement déposé les candidatures de Lille et de Paris pour accueillir respectivement l'agence européenne des médicaments (AEM) et l'autorité bancaire européenne (ABE). Ces villes font face à des candidatures concurrentes nombreuses : 18 pour l'AEM et 7 pour l'ABE. Grâce au travail commun fourni par l'État et les collectivités locales concernées, les dossiers des candidatures françaises sont de grande qualité. Ils satisfont en particulier la condition jugée primordiale par de nombreux États membres comme par les personnels de ces agences de permettre une continuité sans rupture de leur activité. Un ambassadeur a été désigné pour promouvoir chacune de ces candidatures, tant auprès des autorités des autres États membres que dans les milieux professionnels concernés. Il s'agit du Professeur Jean-Luc Harousseau pour l'AEM et de M. Christian Noyer, ancien gouverneur de la Banque de France, pour l'ABE. Parallèlement, le Président de la République, le Premier ministre, la Ministre chargée des affaires européennes et l'ensemble du gouvernement promeuvent les candidatures françaises lors de leurs entretiens avec leurs homologues européens. Enfin, nos ambassades auprès des États membres de l'Union européenne ont une mission de promotion de Lille et Paris ainsi qu'un rôle de veille sur les autres candidatures.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 658

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : [Affaires européennes](#)

Ministère attributaire : [Affaires européennes](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 novembre 2017

Question publiée au JO le : [8 août 2017](#), page 4049

Réponse publiée au JO le : [14 novembre 2017](#), page 5555